

Les services de l'Éducation nationale privilégient depuis plusieurs années le numérique et le courrier électronique pour transmettre des informations aux personnels.

En tant qu'enseignant du premier degré, vous disposez d'une messagerie professionnelle qui se présente sous la forme

**prenom.nom@ac-creteil.fr**

Cette boîte est créée automatiquement dès lors que vous êtes affecté et que vous disposez d'un NUMEN (numéro de l'Éducation nationale).

Les enseignants stagiaires qui sont affectés en septembre, reçoivent leur NUMEN par courrier au mois d'octobre.

Votre adresse de l'Éducation nationale vous permet de recevoir les informations qui proviennent de votre administration et de votre circonscription.

Attention : votre messagerie professionnelle est différente de la boîte de dialogue avec les services de gestion qui est proposée dans I-Prof.

## Un répertoire et un agenda en ligne rattaché à votre messagerie

Tous les personnels de l'académie de Créteil disposent, via l'interface « Webmel », d'un carnet d'adresses, d'un répertoire académique et d'un agenda en ligne.

Un guide, conçu par les services informatiques du rectorat, vous explique comment utiliser ces nouveaux outils :

[http:// www.dsden93.ac-creteil.fr/convergence](http://www.dsden93.ac-creteil.fr/convergence)



Conception : Mission communication - ce.93micom@ac-creteil.fr

Date de publication : septembre 2014



académie  
Créteil

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
Seine-Saint-Denis

# Votre messagerie de l'Éducation nationale

Document à transmettre à l'ensemble  
des enseignants pour émargement.

Retrouvez ce dépliant sur le site internet  
de la DSDEN :

[www.dsden93.ac-creteil.fr/depliant-messagerie](http://www.dsden93.ac-creteil.fr/depliant-messagerie)

## Accédez à votre messagerie

L'accès à votre messagerie de l'Éducation nationale est simple et sécurisé.

Pour la consulter, vous devez connaître votre identifiant et votre mot de passe.

Pour trouver votre identifiant de messagerie et votre adresse de messagerie, indiquez votre nom, votre NUMEN et votre date de naissance depuis le « Webmel » de l'académie de Créteil :

<https://webmel.ac-creteil.fr>

(cliquez sur « Connaitre son identifiant »).

Votre mot de passe par défaut est votre NUMEN. Il vous est possible de changer ce mot de passe par la suite.

## L'accès à des services en ligne

Votre identifiant et votre mot de passe de messagerie vous permettent également d'accéder à des services qui vous sont réservés :

I-Prof : <https://portail.ac-creteil.fr/iprof>

Cette application vous permet d'accéder à votre dossier administratif, de correspondre avec votre gestionnaire et de participer aux opérations collectives comme le mouvement départemental des enseignants.

ARENA : <http://externet.ac-creteil.fr>

Portail d'accès aux ressources de l'Éducation nationale et académiques : accès aux applications de gestion des personnels (GAIA), aux formations à distance (M@gistère) et aux outils d'assistance informatique (CECOIA).

## Consultez votre messagerie

Vous pouvez consulter votre messagerie :

- Depuis n'importe quel ordinateur, via l'interface « Webmel » de l'académie de Créteil.

<https://webmel.ac-creteil.fr>

- Avec n'importe quel logiciel de messagerie (Thunderbird, Outlook, logiciel de votre tablette ou de votre smartphone).

Renseignez les données suivantes :

- votre adresse de messagerie
- le nom du serveur de courrier entrant ou de serveur de réception : [imap.ac-creteil.fr](mailto:imap.ac-creteil.fr)
- le nom du serveur de courrier sortant ou de serveur d'envoi : celui de votre opérateur internet (smtp...)
- votre identifiant et votre mot de passe de messagerie

- En activant la fonction de transfert automatique des messages vers votre boîte personnelle.

1 - Allez sur le webmel : <https://webmel.ac-creteil.fr> et authentifiez vous.

2 - Une fois connecté, cliquez sur le bouton « Options » en bas à gauche

3 - Déroulez les menus « Messagerie » puis « Compte local » et cliquez sur le lien « Transfert »

4 - Activez la fonction de transfert automatique et indiquez l'adresse personnelle ou vous souhaitez recevoir vos messages.

## Changez votre adresse de messagerie

Si votre adresse professionnelle ne correspond pas à votre nom actuel, vous pouvez demander à en changer auprès des services informatiques du rectorat, via leur site CECOIA.

Allez sur <http://externet.ac-creteil.fr>.

Après authentification, cliquez sur « Assistance et outils » puis sur CECOIA.

Saisissez un nouvel incident et précisez votre ancien nom, votre nom actuel et votre date de naissance.

## Restez informé grâce à la « e-lettre des enseignants »

Tous les enseignants du premier degré de la Seine-Saint-Denis sont destinataires sur leurs boîtes professionnelles des lettres électroniques d'information intitulées « e-lettres ». Ces lettres vous donnent toutes les informations utiles à votre carrière et à vos actions pédagogiques.

Les e-lettres des enseignants paraissent tous les quinze jours en moyenne et sont également proposées sur le site internet de la DSDEN :

[www.dsden93.ac-creteil.fr/e-lettre](http://www.dsden93.ac-creteil.fr/e-lettre)

Si vous ne recevez pas la e-lettre des enseignants, utilisez le formulaire qui est proposé en bas de la page internet.

## Pour vous dépanner

Vous pouvez :

- en cas d'oubli de votre mot de passe, demander la réinitialisation de celui-ci par votre NUMEN ;

- prévenir l'assistance informatique de l'académie de Créteil via le site internet CECOIA (<http://externet.ac-creteil.fr> et, après authentification, cliquer sur « Assistance et outils ») ;

- contacter l'animateur TICE de votre circonscription (voir l'annuaire des circonscriptions à l'adresse [www.dsden93.ac-creteil.fr/annuid](http://www.dsden93.ac-creteil.fr/annuid)) ;

- contacter l'assistance informatique Cariina des académies de Paris, Créteil et Rouen au 0 820 36 36 36.